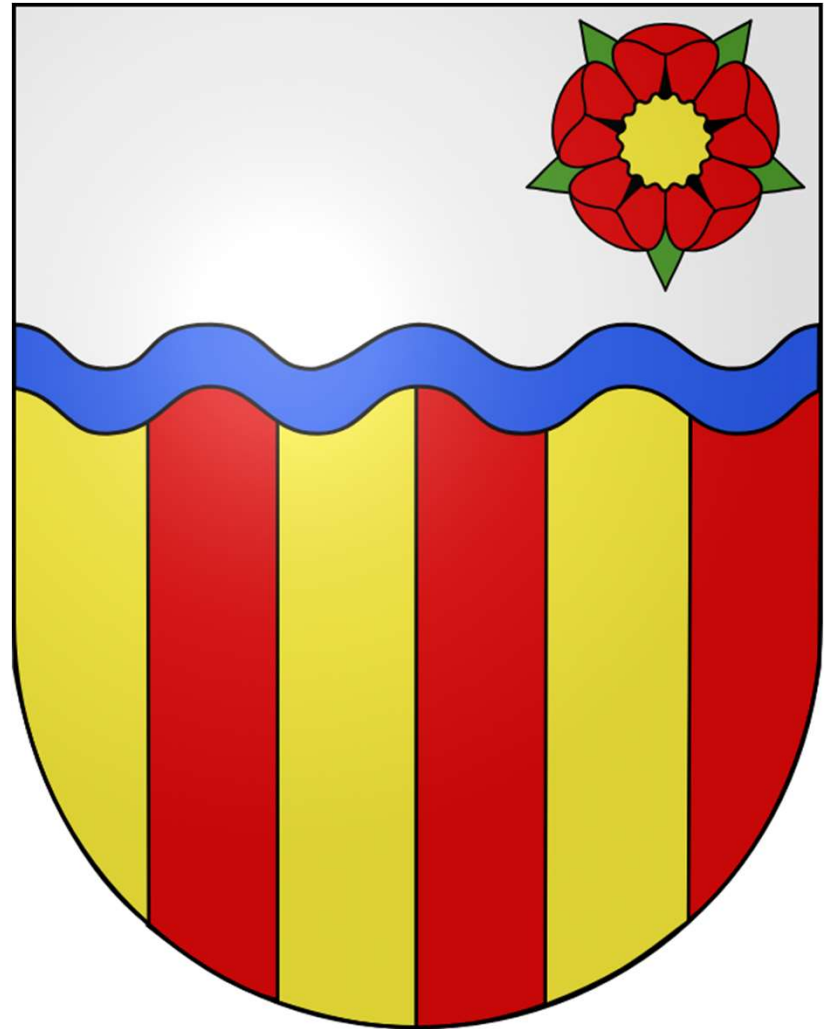


Bienvenue à la
séance
d'information

Décembre 2024



Soirée d'information – ordre du jour

1. Présentation des membres de la Commission administrative
 2. Budgets 2025.
Les budgets d'investissements et de fonctionnement seront publiés sur le site Internet de la Commune à partir du 10 décembre 2024.
 3. Règlements – diverses informations.
 4. Information sur l'encaissement des impôts communaux.
 5. Présentation de l'application iBroye pour notre commune.
 6. Divers.
- Verre de l'amitié



Commission administrative

Christophe BURRI	Christophe CHARDONNENS	Willy SCHORDERET
Montagny	Montbrelloz	Massonnens
Employé de commerce	Avocat	Employé de commerce
Administrateur des finances à la commune de Romont	Député Ancien préfet	Ancien préfet Ancien syndic

Willy Schorderet

Président

079 658 97 83

willy.schorderet@gletterens.ch

Administration générale

Gestion du personnel

Epuration et eaux usées

Réseau eau potable

Eaux claires

Déchetterie

Ordures ménagères

Routes/Voirie

Cimetière

Forêts

Agriculture

Village lacustre

Eclairage public

Caravaning

Tourisme

Christophe Chardonens

079 668 70 56

christophe.chardonens@gletterens.ch

Ecole

CO

Jeunesse

Culture

Sociétés locales

PAL

Aménagement du territoire

Constructions

Port

Protection de la nature



Christophe Burri

078 622 51 81

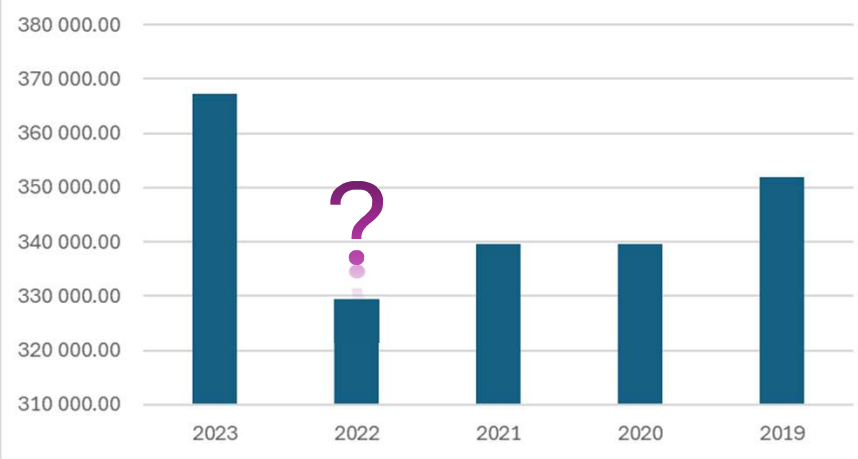
christophe.burri@gletterens.ch

Finances

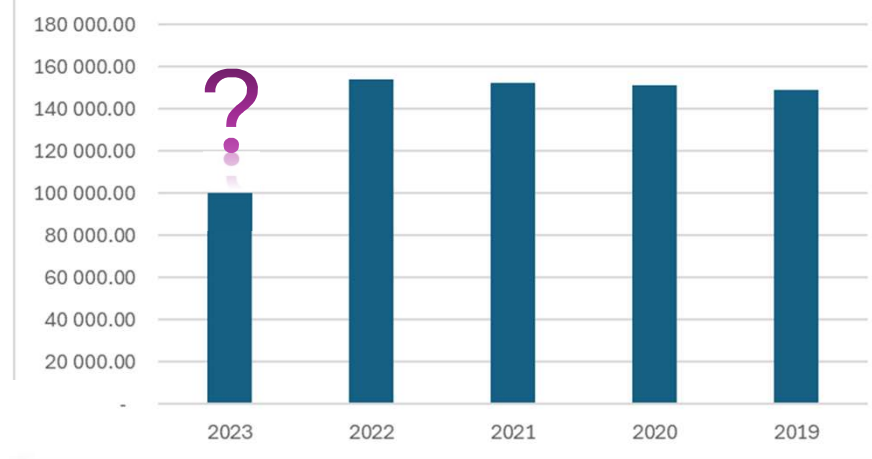
Impôts

Protection civile

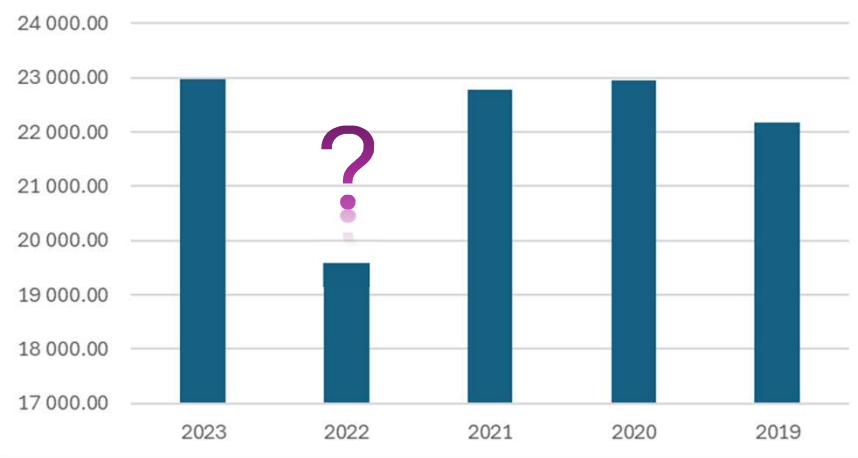
Contribution immobilière



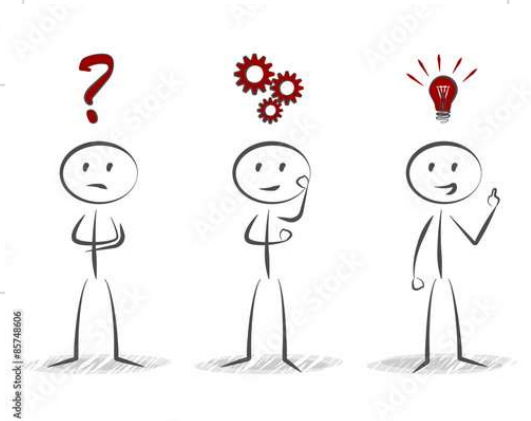
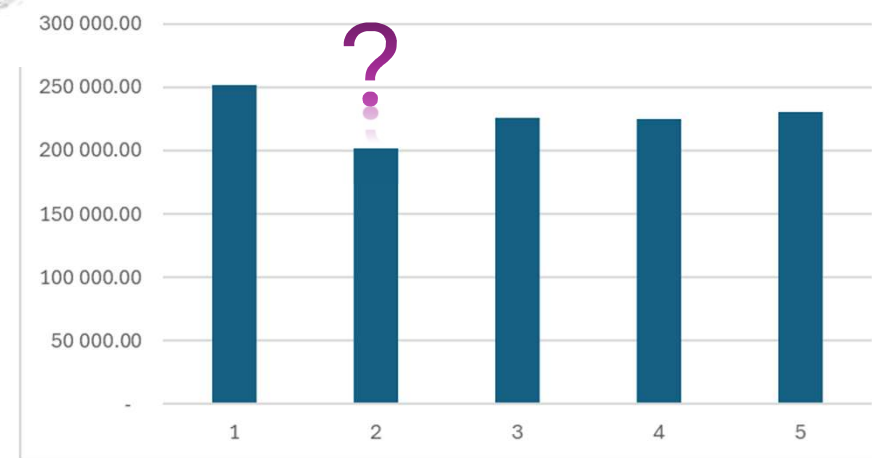
Déchets : taxe de base



Eau : location des compteurs

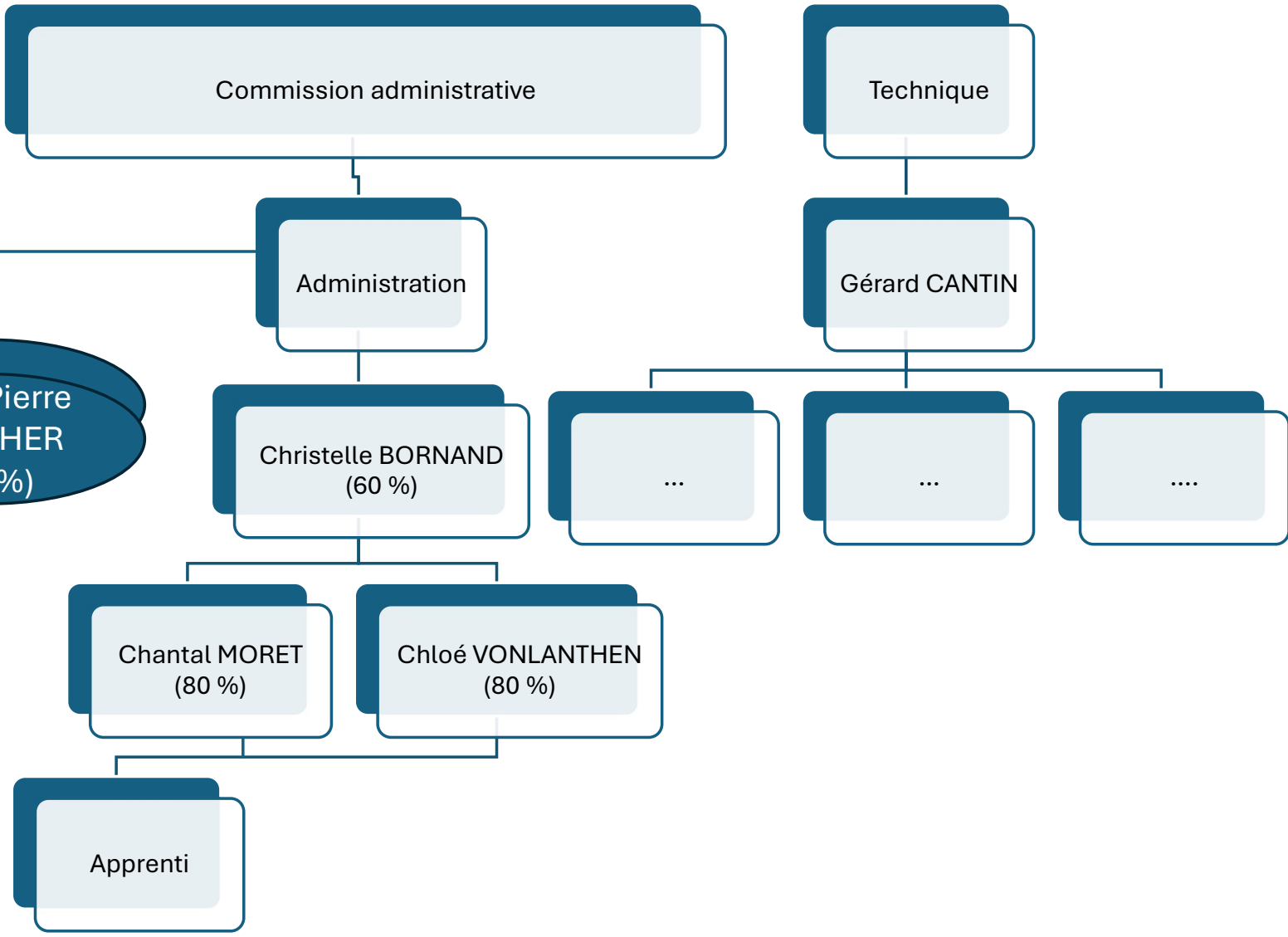


Epuration : taxe d'utilisation



Administration - constats

Retards	Mise à jour des fichiers
<ul style="list-style-type: none">• Débiteurs	<ul style="list-style-type: none">• Registre des bâtiments
<ul style="list-style-type: none">➤ Eau, épuration	<ul style="list-style-type: none">• Contrôles des fichiers
<ul style="list-style-type: none">➤ Corrections	<ul style="list-style-type: none">• ...
<ul style="list-style-type: none">➤ permis de construire	
<ul style="list-style-type: none">➤ ...	
<ul style="list-style-type: none">➤ Créanciers	



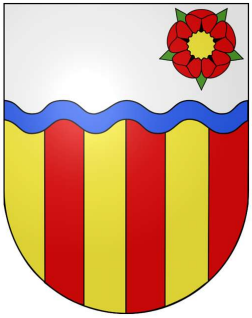
Nouveau boursier ?

Adaptations et/ou changements à venir

- Mandat de Jean-Pierre Vaucher (limité dans le temps)
- Engagement d'un employé avec un contrat de durée déterminée pour aider à rattraper le retard (3 mois)
- Rechercher d'un caissier communal à 40 %
- Modification des cahiers des charges
- Modification des taux d'activité du personnel.

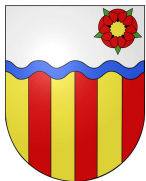
Budget 2025





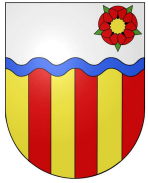
Commune de Gletterens

Budget 2025



Considérations préalables

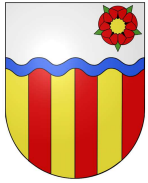
- Le budget 2025 est établi pour la première fois selon une nouvelle méthode, dite de base zéro.
- Chaque poste a fait l'objet d'une analyse détaillée, constituée des comptes et des budgets précédents.
- Le travail a été mené par la commission administrative.
- Les postes techniques ont fait l'objet de séances avec les employés communaux concernés, Mme Christelle Bornand et M. Gérard Cantin.
- D'importants changements ont été apportés, en particulier pour la gestion financière du port et dans la répartition des salaires selon le fonctionnement administratif.
- Le budget 2025 sous cette nouvelle forme a pour objectif de servir de document de référence pour les années à venir.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 0 – Administration générale

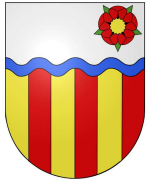
- Création d'un nouveau chapitre 0210 – Administration des finances.
- Honoraires au chapitre de l'administration des finances et salaires administration spéciale en compensation partielle des chapitres 0110 et 0120 – Législatif et Exécutif.
- Frais de perception des impôts par le canton dès l'année fiscale 2025.
- Diverses adaptations comptables (par ex. pour les charges de l'informatique).



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 1 – Ordre public

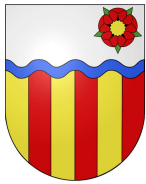
- Diverses adaptations sur la base des exercices précédents



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 2 – Ordre public

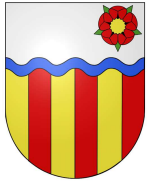
- Diverses adaptations sur la base des exercices précédents, en particulier augmentation de la part communale pour le cercle scolaire AISDPG



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 3 – Culture, sport et loisirs

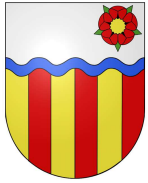
- Sport : Dédommagement pour utilisation du terrain de football de Delley-Portalban
- Port : Report des frais d'entretien qui n'ont pas pu être menés à bien en 2024.
- Suppression des amortissements planifiés du port du fait du transfert au patrimoine financier.
- Création d'un fonds de rénovation pour l'entretien du port, en application d'un nouveau règlement communal créé spécifiquement pour le fonds de rénovation.
- Le fonds de rénovation du port est doté d'un capital de départ qui correspond aux amortissements cumulés.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 3 – Culture, sport et loisirs

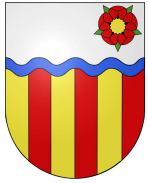
- Développement de la fonction 3420 loisirs, en particulier pour toutes les charges liées aux parcs et jardins.
- Réensablage de la plage planifiée en 2025.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 4 – Santé

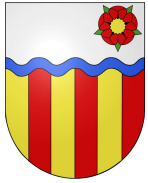
- Quasi que des charges liées, adaptées en fonction des budgets des associations



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 5 – Prévoyance sociale

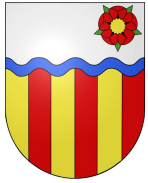
- Création d'un compte pour le service officiel des curatelles
- Principalement que des charges liées, adaptées en fonction des budgets des associations



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 6 – Trafic et télécommunications

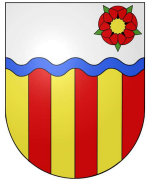
- Répartition des charges salariales qui correspond mieux aux tâches du personnel - Diminution dans les routes, augmentation au port, etc.
- Honoraires prévus pour intégrer le futur local de voirie dans le projet de nouvelle école à Gletterens
- Détail plus précis sur l'entretien des véhicules
- Intégration de l'achat/vente de cartes journalières dégriffées « commune »



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 7 – Prot. Environnement et aménagt territoire

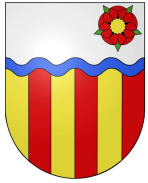
- Répartition des charges salariales qui correspond mieux aux tâches du personnel - Diminution dans les routes, augmentation au port
- Achat des compteurs d'eau au budget de fonctionnement (1/10 changé par année)
- Attribution au Fonds spécial maintien de la valeur pour l'eau et l'épuration
- Prélèvement au Fonds spécial équilibre du compte pour l'eau et l'épuration
- Séparation entre la taxe de base et la taxe d'utilisation pour l'épuration
- Bénéfice de la fonction 7301 – Déchets au profit des tâches générales (Fonds spécial équilibre du compte à créer)



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 8 – Economie publique

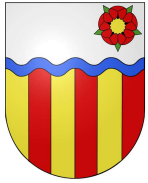
- Clarification dans le soutien au Village lacustre de Gletterens – En charge Fr. 40'000.00 et en produits de services Fr. 30'000.00 = Fr. 10'000.00 net.
- Légères adaptations comptables



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 9 – Finances et impôts

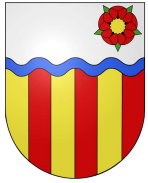
- Estimation des recettes fiscales selon les statistiques cantonales 2022 et les progressions projetées en 2023-2024 et 2025.
- Le taux d'impôt PP et PM est inchangé à 68,9 %.
- Le taux de contribution immobilière est inchangé à 2,5 ‰
- Maintien des intérêts passifs au niveau du budget 2024. Les dépenses seront financées par les disponibilités courantes de la commune (Autofinancement)
- Rénovation du bâtiment « Rte des Grèves 18 », patrimoine financier, 490'000 fr.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 9 – Finances et impôts

- Estimation des recettes fiscales selon les statistiques cantonales 2022 et les progressions projetées en 2023-2024 et 2025.
- Le taux d'impôt PP et PM est inchangé à 68,9 %.
- Le taux de contribution immobilière est inchangé à 2,5 ‰
- Maintien des intérêts passifs au niveau du budget 2024. Les dépenses seront financées par les disponibilités courantes de la commune (Autofinancement)
- Rénovation du bâtiment « Rte des Grèves 18 », patrimoine financier, 490'000 fr.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

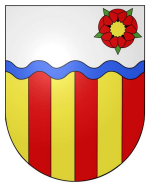
Récapitulation du résultat du budget 2025

Résultat total : Excédent de charges de **Fr. 327'519.29**

Résultat des opérations extraordinaires : - Fr. 397'878.00

(490'000 Grèves 18 – 92'122 dissol. réserve PA MCH2)

Résultat opérationnel : Excédent de revenus de Fr. 70'358.71



Budget d'investissement selon la classification administrative

32'000	Changement du piano de cuisine du café-restaurant de la Croix fédérale
155'000	Bouclage conduite eau potable route du Bossonet (budget d'intention à confirmer)
28'000	Installation appareil à recharge des cartes du compacteur pour l'évacuation des ordures ménagères
88'000	Honoraires d'urbanisme pour suivi dossier de révision du PAL, du PAD « Caravaning » et de 3 autres PAD
303'000	Total des investissements prévus en 2025

Encaissement des impôts par l'Etat au 1.1.2025

COMMUNE	ETAT
Autonomie - Indépendance	Peu d'autonomie
Souplesse (moment, rappel, intérêts, arrangements de paiements)	Règle de l'Etat Suivi des débiteurs stricts
Personnel communal - Frais administratif	Taxe : 1,5 % des impôts encaissés CHF 42'000,00
Décalage avec l'état – encaissement plus tard - Risque de perte plus important en cas de faillite, départ	Pas ou peu de suspens
Suivi en cas de recours	Meilleurs suivi des décisions (recours, etc.)
Plusieurs factures (on paie la commune après l'Etat)	Une seule facture pour le contribuable

Réponses aux points soulevés par la fiduciaire BDO (intégralités des contribuables, données, fréquence de la facturation, taxations définitives [anomalies constatées]).

Règlements et divers





iBroye

A télécharger



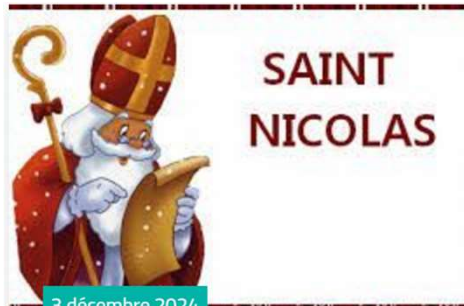
App Store



Google Play



Laissez venir l'information à vous !



ST-NICOLAS - RESTRICTIONS DE CIRCULATION



NAVIGATION SUR
LES TROIS - LACS

3 décembre 2024

CARTES JOURNALIÈRES LNM



NOUVEAUX HORAIRES
TRANSPORTS PUBLICS DÈS LE
15.12



SÉANCE D'INFORMATIONS



Merci de votre
attention.



Place aux questions
d'ordre général.